



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 7 avril 2008, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle et MM les conseillers Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay, sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. le conseiller Normand Girouard est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

Mme Marie-France Brisson, directrice adjointe du Service d'urbanisme, et M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

098/07-04-08

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant l'item suivant :

H.8 Investissement requis du gouvernement pour la modernisation de la route 117

et en retirant l'item suivant :

L.3 Forum-Jeunesse.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2008

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de mars 2008
2. Refinancement des règlements numéros 435(2), 478-492 et financement du règlement numéro 84 (2^{ième} partie)
3. Autorisation des dépenses incompressibles prévues au budget 2008

C Gestion administrative

1. Abrogation de la résolution numéro 391/17-12-07
2. Formation sur le mariage civil et l'union civile

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres no : 2008-01 sur invitation pour la fourniture d'essence pour l'année 2008-2009 : Octroi de contrat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

2. Appel d'offres no. 2008-02 : Fourniture de produits pétroliers pour les années 2008-2009 et 2009-2010
3. Appel d'offres no. 2008-03 : Fourniture et pose de matériel bitumineux de type EB-14
4. Recherche en eau souterraine dans le secteur Sainte-Véronique : Ajout au contrat de forage d'un 2^{ème} puits

E Avis de motion

1. Avis de motion : Règlement numéro 131 décrétant la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts
2. Avis de motion : Règlement numéro 132 décrétant des travaux sur des chemins dans les secteurs Marchand et Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Aide financière accordée pour la réparation de structures (ponts) sur le réseau routier local
2. Demande d'autorisation au MDDEP pour des travaux de construction d'égout pluvial dans le centre-ville : Mandat à Roche, ingénieurs-conseils
3. Confirmation d'embauche
4. Réparation de la rétrocaveuse du secteur Sainte-Véronique
5. Peinture de l'unité 100-04
6. Remplacement des portes et fenêtres du garage municipal du secteur Sainte-Véronique
7. Autorisation à Bell Canada pour des travaux au centre-ville
8. Investissement requis du gouvernement pour la modernisation de la route 117 - *reporté*

I. Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Projet de reboisement des sites choisis de boîtes postales communautaires : Présentation d'un projet à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
2. Village-relais : Entente avec le MTQ

K Loisirs et culture

1. Contribution annuelle à la S.D.C. de Rivière-Rouge
2. Aide financière au Club Entr'aînés
3. Fête Nationale : Demande de subvention
4. Mémoires des alentours
5. Aide financière au Club de ski des Six-Cantons
6. Demande de Plein-Air Haute-Rouge

L Divers

1. Réitération et ajout à une demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune : Volumes de bois disponibles
2. Marche pour le cancer
3. Forum-Jeunesse - *retiré*

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

099/07-04-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Projet de reboisement des sites de boîtes postales communautaires;
- Fête Nationale.

GESTION FINANCIÈRE

100/07-04-08

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE MARS 2008

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de mars 2008 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. bordereau # 2472 à 2801) :	141 078,65 \$
Remises fédérales et provinciales :	55 087,12 \$
Comptes courants (ch. 80246 à 80440) :	806 060,00 \$
Total :	1 002 225,77 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

101/07-04-08

REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 435(2), 478-492 ET FINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 84 (2^{ÈME} PARTIE)

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge se propose d'emprunter par billets un montant total de 96 092,00 \$ en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Règlement numéro 435(2) :	33 300,00 \$
Règlement numéro 478-492:	2 600,00 \$
Règlement numéro 84 :	60 192,00 \$

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge pour son emprunt de 96 092,00 \$ par billets en vertu des règlements numéros 435(2), 478-492 et 84 (2^{ième} partie) au prix de : 100 échéant en série 5 ans comme suit :

19 600,00 \$	5,24 %	7 avril 2009
20 600,00 \$	5,24 %	7 avril 2010
3 700,00 \$	5,24 %	7 avril 2011
3 900,00 \$	5,24 %	7 avril 2012
48 292,00 \$	5,24 %	7 avril 2013

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Que les billets soient signés par la mairesse et le trésorier.

Que les billets soient datés du 7 avril 2008.

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

1. 19 600,00 \$
2. 20 600,00 \$
3. 3 700,00 \$
4. 3 900,00 \$
5. 48 292,00 \$.

ADOPTÉE

102/07-04-08

AUTORISATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PRÉVUES AU BUDGET 2008

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement des dépenses incompressibles suivantes pour l'année 2008 :

Description	Code objet	Montant
Salaires élus	130 @ 139	115 661 \$
Salaires	140 @ 149	1 961 848 \$
Formation des pompiers	154	17 000 \$
Cotisations de l'employeur	210 @ 280	534 939 \$
Transport & Communications	320 @ 340	152 272 \$
Services professionnels :		
Vérification comptable	413	25 500 \$
Services informatiques	414	53 320 \$
Assurances générales	420	147 243 \$
Services :		
Police	441	402 982 \$
Contrats de déneigement	443	1 950 \$
Formation	454	45 400 \$
Contrat service photocopieur	459	900 \$
Cotisations et abonnements.	494	119 778 \$
Loyers MRC	511	2 416 \$
Location Terrains	512	5 615 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

Électricité	681	301 800 \$
Frais de financement (intérêts sur dettes)	800	199 136 \$
Quote-part M.R.C.	951	321 356 \$
Quote-part Supra-locaux	951	6 453 \$
Quote-part R.I.R.H.L.	951	394 740 \$
Quote-part R.I.D.R.	951	158 565 \$
Quote-part O.M.H. Rivière-Rouge	959	21 217 \$
Immatriculation	965	26 979 \$
Quote-part Transport adapté	970	11 220 \$
Quote-part Carrefour Jeunesse Desjardins	970	8 360 \$
Quote-part Camp de jour pour les jeunes	991	36 000 \$
Total des dépenses incompressibles pour 2008 :		5 072 650 \$
Total du budget de VRR :		5 669 200 \$
Total du budget de L'AGGLOMÉRATION :		1 236 618 \$
% sur les budgets de VRR & AGGLO :		73.45 %

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

103/07-04-08

ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 391/17-12-07

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'abroger la résolution numéro 391/17-12-07 intitulée « Location de l'ancien centre de tri ».

ADOPTÉE

104/07-04-08

FORMATION SUR LE MARIAGE CIVIL ET L'UNION CIVILE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Mme Déborah Bélanger, mairesse, et M. André Tremblay, conseiller, à participer à la session de formation intitulée « Mariage civil et union civile » dispensée par l'Union des Municipalités du Québec à Saint-Jérôme le 15 mai 2008, au coût de 310,00 \$ plus les taxes chacun.

De leur rembourser les dépenses encourues sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

105/07-04-08

APPEL D'OFFRES NO. 2008-01 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'ESSENCE POUR L'ANNÉE 2008-2009 : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que pour faire suite à l'appel d'offres no. 2008-01, soit la demande de soumissions sur invitation écrite pour la fourniture d'environ 20 000 litres d'essence ordinaire de type sans plomb, pour l'approvisionnement des véhicules et de la machinerie diverse de la Ville, et ce, pour la période commençant le 11 avril 2008 jusqu'au 10 avril 2009, auprès de Station-Service et Dépanneur ABL, Location



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

Robitaille SENC, Imlaur ltée et Station-Service Shell Dépanneur Maxi-Service, le résultat de l'ouverture des soumissions du 28 mars 2008 est le suivant :

Soumissionnaire (date et heure de réception de la soumission)	Prix total du litre affiché à la pompe incluant la commission, la taxe d'accise, la taxe routière, la T.P.S. et la T.V.Q. (ligne 1)	Escompte du litre accordé à la Ville à appliquer à l'état de compte mensuel de la Ville sur le nombre total de litres facturé (ligne 2)	Prix net du litre (considéré par la Ville pour l'adjudi- cation du contrat (ligne 1 moins ligne 2)
PÉTROLES CREVIER INC. Le 27 mars 2008 à 14h00	Note 1	Note 1	Note 1
STATION SERVICE ET DÉPANNEUR ABL Le 20 mars 2008 à 11h40	1,119 \$	0,02 \$	1,099 \$

Note 1 : L'enveloppe contenait uniquement une demande d'adhésion pour les différents avantages de la carte Visa Affaires Banque Laurentienne Crevier;

CONSIDÉRANT la vérification de la seule soumission effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'acceptation de celle-ci;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter la soumission de Station Service et Dépanneur ABL reçue suite à l'appel d'offres no. 2008-01, soit la demande de soumissions sur invitation écrite, pour la fourniture d'environ 20 000 litres d'essence ordinaire de type sans plomb, pour l'approvisionnement des véhicules et de la machinerie diverse de la Ville, au prix total du litre affiché à la pompe avec un escompte de deux cents (0,02 \$) du litre d'essence devant être maintenu pendant toute la période du contrat, soit du 11 avril 2008 jusqu'au 10 avril 2009.

Que la fourniture d'essence ordinaire de type sans plomb soit réalisée conformément à l'appel d'offres no. 2008-01 du 3 mars 2008 et portant l'identification « Fourniture d'essence pour l'année 2008-2009 ».

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties, conformément à l'appel d'offres no. 2008-01 et aux documents de soumission de la Ville du 3 mars 2008 et portant l'identification « Fourniture d'essence pour l'année 2008-2009 ».

ADOPTÉE

106/07-04-08

APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2008-02 : FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS POUR LES ANNÉES 2008-2009 ET 2009-2010

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à la fourniture de différents produits pétroliers faisant partie de l'appel d'offres no : 2008-02 de la Ville, tels que préparés en date du 7 avril 2008, soit pour la fourniture d'environ 120 000 litres de carburant diesel, 15 000 litres d'huile à chauffage et 10 000 litres d'essence sans plomb ordinaire.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées pour la fourniture de différents produits pétroliers (carburant diesel, essence et huile à chauffage) pour la période commençant le ou vers le 1^{er} juin 2008 jusqu'au 31 mai 2010.

Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 14 avril 2008 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 20.00 \$ taxes incluses, que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge et que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS** » **jusqu'à 14h00, heure locale, le 2 mai 2008** à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement par la greffière, ou son substitut, le 2 mai 2008 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seuls soient considérés aux fins d'octroi du contrat, les soumissionnaires ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

ADOPTÉE

107/07-04-08

APPEL D'OFFRES NO. 2008-03 : FOURNITURE ET POSE DE MATÉRIEL BITUMINEUX DE TYPE EB-14

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à la fourniture ainsi qu'à la pose de matériel bitumineux de type EB-14, incluant la préparation finale, faisant partie de l'appel d'offres no. 2008-03 de la Ville, tels que préparés en date du 7 avril 2008.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées pour la réalisation des travaux décrits sommairement comme suit :

La fourniture, la préparation finale avant pavage et la pose de matériel bitumineux de type EB-14. Le matériel désiré doit respecter la composition présentée à la Fiche technique « A » jointe au document d'appel d'offres pour le matériel à fournir et sa mise en place. La mise en place du matériel de type EB-14 doit être faite sur une partie du chemin du Lac-Jaune, une partie de la montée du Lac-Paquet, une partie du chemin Laliberté et une partie du chemin du Petit-Gard, dans les secteurs Marchand et Sainte-Véronique, pour un total de ± 1,390 tonnes métriques.

Que les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 14 avril 2008 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 20.00 \$ taxes incluses, que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge et que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **FOURNITURE ET POSE DE MATÉRIEL BITUMINEUX DE TYPE EB-14** » jusqu'à 14h00, heure locale, le 2 mai 2008 à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement par la greffière, ou son substitut, le 2 mai 2008 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que toute soumission soit accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge, ou d'un cautionnement de soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, représentant dix pour cent (10%) du montant total de la soumission incluant les taxes. Pour le cas d'un cautionnement de soumission, celui-ci devra être accompagné d'une lettre d'intention originale de la compagnie d'assurances s'engageant, si un contrat découle de la soumission, à remplacer le cautionnement de soumission par des cautionnements équivalents chacun à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission incluant les taxes : 1^{er} pour gages, matériaux et main-d'œuvre; 2^e pour exécution.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que seuls soient considérés aux fins d'octroi du contrat, les soumissionnaires ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Que les soumissionnaires admissibles soient qualifiés au sens de la loi (L.R.Q., Chap. Q-1) et que les entrepreneurs soumissionnaires soient responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

ADOPTÉE

108/07-04-08

RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : AJOUT AU CONTRAT DE FORAGE D'UN 2^{ÈME} PUIIS

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation de travaux supplémentaires pour le forage du deuxième puits nécessaire à la recherche en eau souterraine dans le secteur Sainte-Véronique par Les Puits du Nord Enr. 163715 Canada inc. au coût de 9 490,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 131 DÉCRÉTANT LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 131 décrétant la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 132 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX SUR DES CHEMINS DANS LES SECTEURS MARCHAND ET SAINTE-VÉRONIQUE ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 132 décrétant des travaux sur des chemins dans les secteurs Marchand et Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.

TRANSPORT ROUTIER

109/07-04-08

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE POUR LA RÉPARATION DE STRUCTURES (PONTS) SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de structures ont été réalisés sur les ponts situés sur la montée des Lacs-Noirs, le chemin du Moulin-Girard et le chemin du Pont-McCaskill, pour un montant total net de 67 510,33 \$;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les ponts situés sur la montée des Lacs-Noirs, le chemin du Moulin-Girard et le chemin du Pont-McCaskill au coût net de 67 510,33 \$ pour un montant maximal subventionné de 70 000,00 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur des routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

ADOPTÉE

110/07-04-08

DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'ÉGOUT PLUVIAL DANS LE CENTRE-VILLE : MANDAT À ROCHE, INGÉNIEURS-CONSEILS

ATTENDU que la Ville procédera à la réfection de la route 117 (rue L'Annonciation), en collaboration avec le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU que dans le cadre des travaux à exécuter il y a des travaux d'égouts pluviaux;

ATTENDU qu'il soit requis d'obtenir du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) une autorisation d'exécuter ces travaux;

ATTENDU que Roche ltée, Groupe-conseil est mandaté pour la réalisation de ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que Roche ltée, Groupe-conseil soit autorisé à présenter au MDDEP tous les plans, devis et tous documents requis afin d'obtenir l'autorisation d'exécuter les travaux d'égouts pluviaux sur la route 117 (rue L'Annonciation).

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

111/07-04-08

CONFIRMATION D'EMBAUCHE

CONSIDÉRANT que MM Patrice Boivin et Marc-André Leduc ont été embauchés à titre de chauffeur, opérateur et journalier réguliers à temps partiel et ont terminé leur période de probation à la satisfaction de la Ville;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De confirmer l'embauche de MM Patrice Boivin et Marc-André Leduc à titre de chauffeur, opérateur et journalier réguliers à temps partiel, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

112/07-04-08

RÉPARATION DE LA RÉTROCAVEUSE DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation de travaux de réparation de la rétrocaveuse, modèle 710 D John Deere du secteur Sainte-Véronique par « Services Forestiers de Mont-Laurier ltée » au coût de 12 938,63 \$ plus les taxes et le machinage si requis.

ADOPTÉE

113/07-04-08

PEINTURE DE L'UNITÉ 100-04

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation de travaux de peinture de l'unité 100-04 par Auto Réparation Nadon au coût de 2 783,49 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

114/07-04-08

REMPLACEMENT DES PORTES ET FENÊTRES DU GARAGE MUNICIPAL DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser les travaux de remplacement des portes et fenêtres du garage municipal du secteur Sainte-Véronique par « Rénovations générales R. Paiement Artisan » au coût de 15 064,00 \$ plus les taxes.

Que la dépense liée à ces travaux soit prise à même le fonds de roulement de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité et remboursée sur une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE

115/07-04-08

AUTORISATION À BELL CANADA POUR DES TRAVAUX AU CENTRE-VILLE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

D'autoriser Bell Canada à procéder à la relocalisation des câbles Bell existants sur les nouveaux poteaux d'Hydro-Québec sur la rue L'Annonciation Nord et Sud (route 117) entre la montée du Lac-Paquet et la rue Landry conformément à leurs plans C/M #1 à #7 joints à leur demande du 18 mars 2008.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

116/07-04-08

PROJET DE REBOISEMENT DES SITES CHOISIS DE BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES : PRÉSENTATION D'UN PROJET À LA FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De mandater Mme Marie-France Brisson, directrice adjointe du Service d'urbanisme et responsable de l'environnement, pour présenter une demande, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, dans le cadre du programme d'aide financière 2008 de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement pour un projet de reboisement des sites choisis de boîtes postales communautaires.

ADOPTÉE

117/07-04-08

VILLAGE-RELAIS : ENTENTE AVEC LE MTQ

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge a été choisie comme municipalité candidate pour être reconnue Village-relais et qu'elle doit au préalable procéder à l'élaboration d'un dossier de candidature;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général à conclure une entente avec le Gouvernement du Québec (ministère des Transports) portant sur l'élaboration d'un dossier de candidature visant la reconnaissance de Rivière-Rouge à titre de Village-relais et le remboursement du coût réel des honoraires professionnels n'excédant pas la somme de 40 000,00 \$ par le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

118/07-04-08

CONTRIBUTION ANNUELLE À LA S.D.C. DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement de la contribution annuelle à la S.D.C. de Rivière-Rouge au montant de 2 825,00 \$.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

119/07-04-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

AIDE FINANCIÈRE AU CLUB ENTR'ÂÎNÉS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De verser une aide financière de 1 500,00 \$ au Club Entr'âinés pour la réalisation d'une activité familiale (dîner/épluchette) qui aura lieu le 17 août 2008 au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge.

ADOPTÉE

120/07-04-08

FÊTE NATIONALE : DEMANDE DE SUBVENTION

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner la présentation, par M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, d'une demande de subvention pour soutenir l'organisation d'activités soulignant la Fête nationale 2008 dans le secteur Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

121/07-04-08

MÉMOIRES DES ALENTOURS

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement des frais de transport et d'honoraires pour quatre (4) ou cinq (5) visites dans le cadre du projet « Mémoires des alentours » au cours de l'été 2008 dans les secteurs L'Annonciation et Marchand, le tout pour un montant n'excédant pas 1 500,00 \$.

ADOPTÉE

122/07-04-08

AIDE FINANCIÈRE AU CLUB DE SKI DES SIX-CANTONS

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 4 000,00 \$ prévu au budget (moins le coût des assurances pour leurs activités et leurs biens pour 2008 payé par la Ville) au Club de Ski des Six-Cantons pour la réalisation de leurs activités au cours de l'année 2008.

ADOPTÉE

123/07-04-08

DEMANDE DE PLEIN-AIR HAUTE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à la majorité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 1 500,00 \$ à Plein-air Haute-Rouge pour la réalisation de leurs activités au cours de l'année 2008.

POUR : 4
CONTRE : 1.

M. Denis Lacasse vote contre la proposition.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

124/07-04-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

DIVERS

RÉITÉRATION ET AJOUT À UNE DEMANDE AU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE : VOLUMES DE BOIS DISPONIBLES

ATTENDU que les trois scieurs de résineux bénéficiaires de CAAF des Laurentides ont conclu une entente le 20 février 2008 afin de demander l'obtention d'approvisionnements supplémentaires aux fins de stabiliser leur main-d'œuvre et réduire leurs coûts d'opération;

ATTENDU que les parties désirent optimiser l'utilisation des volumes de bois supplémentaires qui pourraient leur être attribués par le ministre;

ATTENDU que les parties sont conscientes que les attributions relèvent de l'autorité du ministre des Ressources naturelles et de la Faune et que la mise en œuvre des objectifs prévus dans la présente entente est conditionnelle à l'accord du ministre;

ATTENDU l'adoption de la résolution 096/03-03-08 déjà transmise aux autorités du MRNF;

ATTENDU qu'un volume approximatif de 120 000 m³ a été attribué, depuis plus de quinze ans, à l'usine Louisiana Pacifique de Saint-Michel-des-Saints ou autre entreprise l'ayant précédé et que ce volume provenait d'une unité d'aménagement forestier située sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'un volume important de résineux n'est pas utilisé depuis plus d'un an suite à la fermeture de la scierie de Louisiane Pacifique située à Saint-Michel-des-Saints;

ATTENDU que les autorités du MRNF s'apprêtent à attribuer de nouveaux CAAF de l'ordre d'environ 150 000 m³, toujours issus de la même unité d'aménagement forestier à des usines situées à l'extérieur de notre territoire;

ATTENDU que le CAAF de résineux, qui appartenait jusqu'à récemment à l'usine de DOMTAR située à Grand-Remous, est revenu dans les mains du ministre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De réitérer la demande contenue dans la résolution numéro 096/03-03-08 et d'y ajouter ce qui suit : qu'une partie du CAAF de Domtar non attribué soit redistribué aux entreprises de sciage de résineux qui se sont concertées à cet effet, à savoir Max Meilleur et Fils ltée, H. Radermaker et Fils inc. et Claude Forget inc., le tout selon l'entente conclue entre ces parties le 20 février 2008, et, que dans l'éventualité où le CAAF de Louisiana Pacifique de Saint-Michel-des-Saints deviendrait disponible, de le distribuer aux trois entreprises de sciage susmentionnées selon les paramètres de ladite entente.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à M. Claude Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune ainsi qu'à Mme Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions et vice-première ministre, M. Raymond Bachand, ministre du développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et M. Jean Charest, Premier ministre du Québec.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

125/07-04-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2008

MARCHE POUR LE CANCER

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser un don de 100,00 \$ à la Société canadienne du cancer pour la marche pour la recherche sur le cancer à laquelle participeront des résidents de Rivière-Rouge le 13 juin 2008 à Mont-Laurier.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Abat-poussière sur le chemin du Lac-Boileau;
- Travaux liés au contournement de la route 117;
- Nécessité d'un réseau de téléphonie sans fil accessible partout;
- Importance d'un français de qualité dans les offres de service faites à la Ville;
- Mariages civils;
- Procédures légales liées à l'acquisition du centre de tri;
- Supra-locaux.

126/07-04-08

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h12.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

Déborah Bélanger

Claire Coulombe